



Ref : MAN005

ANIMATEUR SÉCURITÉ

Animer la sécurité dans son établissement afin d'être en conformité par rapport aux obligations réglementaires et de prévenir les risques



Public

Toute personne chargée d'animer la sécurité au quotidien au sein de son établissement



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

2 jours (14 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Connaître les bases de la réglementation et les obligations réglementaires en santé sécurité
- ✓ Mettre en place et animer une démarche de prévention des risques
- ✓ Définir et mener un plan d'action d'amélioration santé sécurité adapté à son établissement
- ✓ Animer la sécurité auprès des acteurs internes et externes

Programme

LES ENJEUX DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Enjeux humains
Enjeux financiers
Enjeux réglementaires
Les responsabilités

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

L'évaluation des risques et le document unique
Le catalogue des risques
Indicateurs et objectifs de sécurité
Les plans d'actions
La documentation sécurité
Analyse des incidents et des accidents

L'ORGANISATION SANTÉ SÉCURITÉ

Rôle et mission des différents acteurs

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ SÉCURITÉ

La conformité des lieux de travail et des équipements
Les équipements de protection individuelle
Obligations spécifiques de l'établissement

ANIMER LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Respect des règles de sécurité
Promouvoir la sécurité au quotidien
Indicateurs et objectifs santé - sécurité
Utilisation des documents santé-sécurité
Suivi des plans d'action
Informier, former et communiquer
Savoir impliquer les différents acteurs

APPLICATIONS PRATIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'application en groupe avec des vidéos et sur le terrain, mises en situation adaptées à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, vidéos, référentiels, documents administratifs, code du travail, statistiques, grilles d'évaluation

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en prévention des risques

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)
Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 36 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des points clés est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Article L4121-1 du code du travail

Les + NEOMIS

- + Exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires



Notre engagement qualité

